

## **LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POURSUIT SA MODERNISATION AVEC LE LANCEMENT DE L'APPLICATION « MA SÉCURITÉ »**

Les services de l'État de la Vienne travaillent au quotidien pour assurer votre sécurité. La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes habituelles de téléchargement d'applications et sur l'ensemble des appareils mobiles (téléphones, tablettes...) quel que soit le modèle.

Cette application vous accompagne vers la solution la plus adaptée à vos besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à tout heure de la journée.

Vous y trouverez :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne ;
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne ;
- l'ensemble des numéros d'urgence ;
- les actualités et notifications locales de sécurité de la Vienne ;
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 qui permet d'échanger avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent ;
- une cartographie des points d'accueil de la Police et la Gendarmerie nationales du département de la Vienne, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture ;
- la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.

L'application Ma Sécurité est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la Gendarmerie et la Police nationales et vous donner la possibilité d'alerter très rapidement les forces de sécurité autour de vous.



**En cas d'urgence, il faut toujours contacter le 17**

